Le memoire que le comité m'a donné à examiner, regarde les moyens propres à determiner la respiration dans les enfants qui naissent sans donner aucun signe de vie, et à retablir cette fonction dans les asphyxiés. L'auteur, qui ne se nomme point, fait d'abord mention des causes qui peuvent reduire les enfants dans cet etat; ensuite il passe en revue les moyens qu'on emploie ordinairement pour les rappeller à la vie, et parmi ces moyens il distingue plus particuliérement celuy d'introduire de l'air dans les poumons des enfants, ce qui se fait en appliquant sa bouche sur la leur, ou bien à la faveur de quelque tuyeau à travers lequel on souffle l'air de l'expiration; méthodes que l'auteur condamne par les raisons suivantes.

Il dit qu'on a reconnu depuis longtemps que l'air qui a été respiré a acquis, en traversant les poumons, une qualité délétére et nuisible aux animaux qui le respiraient de nouveau, parceque, suivant les experiences de priestley, il est démontré que l'air sortant de la poitrine, est chargé d'une grande quantité d'air phlogistique et d'air fixe; ~~[illegible]~~ que ni l'un ni l'autre ne peuvent servir à la respiration, et que loin de faciliter cette fonction, la portion d'air fixe qui se trouve dans l'air expiré porte sur les poumons un principe meurtrier qui detruit toute leur force organique. c'est par cette

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 62 d2 n° 26

raison que l'auteur, dans l'occasion dont il s'agit, propose d'introduire dans la poitrine des enfants de l'air dephlogistiqué par le moyen d'une machine, dont il donne le modele dans trois planches: telles sont ses vues dans ce mémoire: il n'a pas encore eu occasion d'employer sa méthode sur aucun enfant; il dit seulement qu'il l'a pratiquée pour soulager un jeune homme parvenu au dernier degré de phtisie, mais sans le guérir. ensuite il propose le même moyen pour les asphyxiés, et il termine son mémoire par une observation étrangere aux accouchemens; c'est sur une cataracte particuliere.

si je dois dire ce que je pense de cet ouvrage rélativement au prix proposé par M. de vermont, je ne crois pas qu'il mérite de concourir; je pense que ses craintes et ses précautions touchant l'air à introduire dans la poitrine des enfants, sont poussées trop loin: au surplus ce memoire mérite d'être lu dans une des séances de l'academie.

ce 11 fevrier 1789

Fabre